



Déroulement de la 2^{ème} étape en Services diocésains

A partir du Projet diocésain de la responsabilité catéchétique « Disciples et témoins pour l'annonce de l'Évangile » promulgué le 12 mars 2010 par Mgr Boulanger



Objectifs :

- **Contribuer à la démarche diocésaine** en apportant nos savoir-faire, des initiatives, des suggestions.
- **Faire une relecture du projet diocésain 2010**

Chaque service organise ses modalités de travail (choix des documents à lire avant, à utiliser pendant la rencontre, possibilité d'y associer des acteurs de terrain...) à partir de la trame suivante :

Proposition :

- 1) **Avant la rencontre** les participants sont invités à lire les fondamentaux : « En Eglise, à la suite du Christ » :
 - « **Appelés à devenir disciples, à vivre et à annoncer l'Évangile** » (pages 8 à 17). (Ne pas s'attarder sur les témoignages)
 - « **S'inspirer de la pédagogie du Christ** (pages 18 à 21).

Ces repères aideront à relire les « mises en œuvre » des 4 principes d'organisation qui concernent notre Service.

- Principe 1 : Une catéchèse structurée, ordonnée à toutes les étapes de la vie (p.25)
- Principe 2 : Une première annonce dans les lieux et regroupements de vie (p.30)
- Principe 3 : Une organisation de la catéchèse articulée à l'année liturgique (p.36)
- Principe 4 : Des itinéraires de type catéchuménal en réponse aux demandes sacramentelles (p.40)

Par exemple, l'équipe Baptême sera principalement concernée par le Principe 4 avec la mise en œuvre d'un itinéraire catéchuménal.

- 2) **Lors de la rencontre**

- Avons-nous l'impression que nous réussissons à vivre ces fondamentaux dans notre Service diocésain ? Quelles difficultés (persistantes ou nouvelles) rencontrons-nous ?
- Où en sommes-nous aujourd'hui ?
 - Qu'avons-nous réussi à mettre en œuvre ? Quels fruits ?
 - Quelles difficultés rencontrons-nous ? Quelles en sont les causes ?
 - Qu'est-ce que nous n'avons pas mis en œuvre ? Pourquoi ?
- Quelles suggestions pour la démarche diocésaine : « Disciple-missionnaire prends la route » ?

Faire remonter le compte-rendu de votre rencontre au Pôle Annonce de la Foi pour le 15 juin.